



CONTRE-REFORMES : L'ŒUVRE DE DESTRUCTION SE POURSUIT Cette politique est inacceptable. Concertation ou pas !

La CE de l'UD FO 75 qui vient de se réunir a analysé la situation sociale. Elle considère que ce gouvernement poursuit et accentue la politique conduite par les gouvernements précédents. Les décrets mettant en œuvre les ordonnances, s'attaquant au code du travail, s'appliquent dorénavant dans nombre d'entreprises et démontrent leur nocivité particulièrement dans des domaines comme la mise en œuvre des comités sociaux et économiques (CSE), les ruptures conventionnelles collectives et la facilité avec laquelle le patronat procède aux licenciements dans les entreprises moyennes et importantes.

La recherche d'un « délégué syndical » sans aucune relation avec le mouvement syndical est dorénavant engagée avec tous les risques que cela comporte pour les salariés et pour le syndicalisme. La véritable représentation sera dorénavant celle du patronat. La concertation qui est devenue la règle pour ce gouvernement donne le sentiment pendant plusieurs semaines que le dialogue social existe alors qu'en bout de course le gouvernement met en application ce qu'il avait décidé au départ.

Les salariés ne sont pas dupes, ils ne l'étaient pas pour le code du travail et ne le sont pas plus aujourd'hui pour la formation professionnelle et l'apprentissage, pas plus que pour l'assurance chômage et les retraites.

La CE de l'UD FO 75 considère pour sa part qu'il est dangereux que la formation professionnelle et l'apprentissage passent sous la « coupe » du patronat visant ainsi la formation dispensée par l'Education Nationale, la reconnaissance des diplômes (notamment le certificat d'aptitudes professionnelles, le brevet d'enseignement professionnel et le baccalauréat professionnel) et bien évidemment, l'existence des lycées professionnels. Elle s'oppose à la volonté que semble manifester le gouvernement de mettre en œuvre l'apprentissage à 14 ans conduisant ainsi à remettre en cause l'âge légal des études à 16 ans, tout en introduisant le travail de nuit pour les jeunes filles de 14 ans.

Cette politique est inacceptable – concertation ou pas !

La CE de l'UD FO 75 partage l'inquiétude de tous ceux qui peuvent se trouver dans des situations de demandeurs d'emploi, du fait de la mise en œuvre des ordonnances s'attaquant au code du travail. La volonté du Président de la République est d'étendre les « droits » à ceux qui démissionnent ou qui s'orientent vers d'autres voies.

La CE de l'UD FO 75 considère que la durée de l'indemnisation diminuera de façon drastique dans le même temps où les indemnités versées n'auront plus rien à voir avec ce qui était versé jusqu'à présent.

Elle s'oppose de façon très nette au « flicage » des chômeurs et à l'obligation qui sera faite de ne pas refuser plus de deux propositions d'emplois qui souvent n'auront rien à voir avec la formation initiale et le travail accompli avant d'avoir été licencié.

Cette politique est inacceptable – Concertation ou pas !

La CE de l'UD FO 75 n'est pas dupe de la volonté du gouvernement de reporter les décisions concernant les retraites après les élections dans les 3 versants des fonctions publiques et après les élections européennes, tout en engageant dès maintenant une nouvelle concertation.

Cela étant, elle constate que la volonté de ce gouvernement est bien de s'attaquer à la retraite par répartition et à tous les régimes, régime général, régimes particuliers et au code des pensions civiles et militaires.

Retraite par points, système notionnel, fin des régimes particuliers et du code des pensions, fusion de l'ARCCO et de l'AGIRC, c'est le programme du Medef et de la CFDT. Nous ne l'acceptons pas puisque la réalité du dispositif c'est bien de faire en sorte que la totalité des retraites, qu'elles soient du privé ou du public, diminuent de façon considérable pour les prochaines années.

Cette politique est inacceptable – Concertation ou pas !

La CE de l'UD FO 75 enregistre avec satisfaction que la Fédération FO des services publics et de santé appellent à manifester et à faire grève dans les EPAHD où les sommes versées par les familles pour accueillir leurs parents sont de plus en plus considérables dans le même temps où le personnel est maltraité dans le cadre des conditions de travail, des effectifs, des salaires, de leur formation etc. Le 30 janvier, ils seront dans la rue et nous y serons avec eux.

La CE de l'UD FO 75 enregistre avec satisfaction que le 1^{er} février 2018, les enseignants de FO avec d'autres et les organisations étudiantes et lycéennes seront en rassemblement pour s'opposer à la volonté de faire disparaître le Bac, à mettre en place le lycée modulaire supprimant plusieurs heures de cours par semaine et en mettant en place des dispositifs qui conduisent à la sélection pour entrer en université. Ils manifesteront et nous serons avec eux !

L'UD FO 75 enregistre avec satisfaction que la Fédération FO des Cheminots appelle à faire grève et à manifester le 8 février 2018 pour s'opposer au démantèlement de l'entreprise publique et à marquer d'ores et déjà son opposition à la casse du régime particulier de retraites des cheminots.

Les cheminots qui ont raison de dire qu'ils ne doivent pas être les « boucs émissaires » du désengagement de l'Etat dans les domaines de l'entretien du réseau, des lignes électriques et du développement de la modernisation des installations. Moins d'effectifs et de moyens. Chaque année, c'est le risque de développement des incidents et des accidents. Les cheminots ne peuvent en porter la responsabilité. Ils seront dans la rue le 8 février 2018. Nous serons avec eux.

Dans les jours qui viennent, la CE de l'UD FO 75 considère que d'autres secteurs s'engageront avec ceux qui ont décidé de lutter contre cette politique de destruction.

C'est pourquoi, la CE de l'UD FO 75 pense qu'il est utile de coordonner toutes ces luttes qui se construisent dans beaucoup de secteurs. Elles sont de même nature, elles ont toutes des points communs, elles concernent bien le privé et le public. Il nous semble donc nécessaire de préparer avec tous ceux qui partagent nos positions et nos revendications, une action interprofessionnelle qui s'opposera à la remise en cause de tous les acquis sociaux.

Dans la politique portée par le gouvernement tout est lié – c'est pourquoi nous devons aussi lier toutes les revendications et réagir interprofessionnellement.

Paris, le 16 janvier 2018